



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5070091

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTRAT 13521
N/REF : 6/07/2025 1H57 C:023857 I:37314
V/REF : CT:LOG064453

V/REF.IMM. HP2495
IMMEUBLE : SENSATION -2495
144/146/150 AV.DU 28EME DU RTS
69009 LYON

VILOGIA Privilege
Service Comptabilité
271 BOULEVARD DE TOURNAI
CS 10430
59664 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX

Vaulx en Velin, le 01 Juillet 2025

Référence Marché: PM_2024_005R
LOCALISATION : ALLEES 144/146/150 - RESEAUX EU-EV-EP/STATION ET POMPES DE RELEVAGE
MOTIF : REDEVANCE DU 3EME TRIMESTRE
Donneur d'ordre : Mme C. RIPOLL

DETARTRAGE/CURAGE/ENTRETIEN DE L'ENSEMBLE DES RESEAUX HORIZONTAUX ET
VERTICAUX INTERIEURS/EXTERIEURS DES EU/EV/EP (GARANTIE TOTALE)
1 FOIS TOUS LES 2 ANS

ENTRETIEN DE LA STATION ET 2 POMPES DE RELEVAGE :
- NETTOYAGE COMPLET ET POMPAGE DE LA FOSSE OU LA STATION DE RELEVAGE
- DEBOUCHAGE DES EVACUATIONS,
- CURAGE DES PUISARDS,
- NETTOYAGE DU CORPS DES POMPES ET DE LA CREPINE D'ASPIRATION,

- CONTROLE VISUEL DE FONCTIONNEMENT ET D'ETANCHEITE,
- CONTROLE DE FONCTIONNEMENT DES CLAPETS DE RETENUE,
- CONTROLE DE L'INTENSITE DES POMPES,
- CONTROLE DU FONCTIONNEMENT DES CONTROLEURS DE NIVEAU, DES FLOTTEURS ET
CONTACTEURS
- CONTROLE COMPLET DES TABLEAUX DE COMMANDE AVEC VERIFICATION DE CHAQUE
DE CHAQUE COMPOSANT ASSURANT LA COMMANDE ET LA PROTECTION DES POMPES
DE RELEVAGE.
- DEPOUSSIERAGE DE L'ARMOIRE, LE RESSERRAGE DES COSSES, LE REMPLACEMENT
VOYANTS ET RELAIS SI NECESSAIRE, LE MAINTIEN EN ETAT DES CONTACTS
- CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT

1 FOIS/AN

OBSERVATIONS :



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5070091

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURATION : la redevance sera facturée par quart en Janvier, Avril, Juillet, Octobre de chaque année et payable a 30 jours.

Prix de base du contrat : 2150,00

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
0,25	Y3D-Entretien l'Ens.Réseau Eu/Ev/Ep	2 ANS	1110,00	277,50
0,25	Y3D-Dégorgement en Parties communes	2 ANS	740,00	185,00
0,25	Y3D-Entretien 1 Station/2 Pompes rel.	1/AN	300,00	75,00
TOTAL H.T.				537,50
T.V.A. a 10,00%				53,75
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>591,25</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.